





Procuration pour retrait d'un diplôme

Se présenter au secrétariat concerné avec :

• le coupon original ci-dessous

Date et signature du demandeur,

- la photocopie de la carte d'identité recto / verso du titulaire du diplôme
- présentation d'une pièce d'identité de la personne ayant procuration

Date et signature de la personne mandatée,